

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION

DU : 24/02/2026

Convocation du : 20/02/2026

Le vingt-quatre février deux mil vingt-six à seize heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de CAZALIS, s'est réuni, en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Jean Claude LASSALLE, Maire.

PRÉSENTS : Jean Claude LASSALLE, Monique DESTRAC, Loïc AMAURY, Angéla BALSAMELLI,
Hubert MARQUETTE, Xavier DELORT, Francis ROUCHALEOU, Nancy TETARD et Sophie BONNIN

Absentes : Leslie LANNOIS

Procuration : Farid SAADOUNI à Hubert MARQUETTE

SECRETAIRE : Loïc AMAURY

ORDRE DU JOUR :

- Validation CFU 2025
- Restes à réaliser
- Affectation des résultats
- Tours de garde des élections municipales

Monsieur le Maire remercie les élus, les employés municipaux, les bénévoles et les chasseurs pour leur aide lors des tempêtes NILS et PEDRO.

Le quartier de Bernic et une maison à Mercier restaient encore sans électricité à ce jour. Les réparations sont en cours.

13 jours sans électricité c'est trop long et en tant que Président du Syndicat d'Electrification de Bernos, Monsieur le Maire a envoyé un courrier au Président d'ENEDIS et à Monsieur le Sous-Préfet.

Il renouvelle ses remerciements aux personnes qui se sont retroussées les manches pour désenclaver Cazalis, ou qui ont proposé le prêt de leur matériel.

Validation des CFU 2025 – Commune et service de l'Eau

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire pour présentation des finances de la commune.

PRESENTATION CFU COMMUNE 2025

		Bénéfice/déficit 2025
Dépenses fonctionnement	220 583,27	
Recettes fonctionnement	229 365,32	8 782,05

Dépenses investissements	45 052,54	
Recettes investissements	14 838,38	-30 214,16
Restes à réaliser	Toiture parc à cochons	-5370,2
		-35 584,36

	Fonctionnement	Investissements	
Résultats antérieurs reportés	80 178,70	2242,97	
Résultats 2025	8 782,05	-35584,36	Résultat bénéfice total 2025
Total - Affectation des résultats	88 960,75	-33341,39	55 619,36

PRESENTATION CFU SCE EAU 2025

		Bénéfice/déficit 2025
Dépenses fonctionnement	7 784,00	0
Recettes fonctionnement	10 891,97	3 107,97

Dépenses investissements	0,00	
Recettes investissements	5 114,00	5 114,00

	Fonctionnement	Investissements	
Résultats antérieurs reportés	42 438,44	28530,39	
Résultats 2025	3 107,97	5114	Résultat bénéfice total 2025
Total - Affectation des résultats	45 546,41	33644,39	79 190,80

Explications concernant les dépenses et recettes de la commune en 2025 :

Travaux maison du CLOT :

Les travaux de la maison du CLOT sont terminés. Montant total des dépenses engagées : 34 238.28 euros sur 35 000 euros votés.

Angela BALSAMELLI souligne que Monsieur le Maire a annoncé lors des vœux un montant de 45 052.54 euros.

Une erreur de lecture puisque ce montant correspond aux montant total des dépenses d'investissements pour 2025. Monsieur le Maire s'en excuse.

Une aide de 14 135 euros a été demandée le 30/01/2026, à ce jour, nous attendons encore le versement. D'après le SIPHEM, le versement est en cours.

La convention APL (datée du 06/09/1994) a été modifiée et parue le 11/12/2025.

Le loyer qui sert à la CAF selon la Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme est de 452.66 euros au total. Le loyer actuel pour la maison du CLOT est de 450 euros.

Entretien des voiries :

- . fauchage des routes : 2907 euros
- . Entretien chemin de Guiron : 5860 euros
- . Entretien chemin La Grave : 964.61 euros

Loyers :

- 3 gratuités de loyer pour logement de l'école (Mme MARCHAND)
- 2 gratuités de loyer pour le 2^{ème} logement de l'école (Mme DUDON)

Remboursement salaires et charges des employées :

- . adjoint technique de la restauration : remboursement intégral suite à son placement en CITIS
- . secrétaire : remboursement intégral suite à son congé maternité

Explications concernant les dépenses et recettes du service de l'eau en 2025 :

Coût du renouvellement de la Délégation du Service Public de l'eau potable : 2670 euros
Surtaxe en recettes : 10 891.97 euros

Après avoir entendu les explications, Le Maire ne prenant pas part au vote, les membres du Conseil Municipal **DECIDE** :

- De valider le Compte Financier Unique de la Commune
8 POUR - 1 CONTRE (Mme BALSAMELLI)
- De valider le Compte Financier Unique du Service de l'Eau

9 POUR

Restes à réaliser

La secrétaire présente les RAR :

- Réfection toiture du parc à cochons : 5 370.20 euros

A ce jour, les travaux ont été effectués pour un montant de 5 315 euros.

Mme BALSAMELLI informe les membres que suite aux intempéries, des tuiles sont tombées. Monsieur le Maire a averti le charpentier qui doit intervenir.

Le conseil municipal **VALIDE** les Restes à réaliser pour un montant de 5370.20 euros.

10 POUR


Si modifications d'ici les élections, les élus devront tenir leurs confrères au courant pour combler les manques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures

Le secrétaire de séance
Loïc AMAURY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Amaury', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire
Jean-Claude LASSALLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Lassalle', with a stylized, looped structure.

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/02/2026

NUMERO	OBJET
001-2026	Validation CFU Commune
002-2026	Validation CDU Service de l'Eau
003-2026	Reste à Réaliser
004-2026	Affectation résultats Commune
005-2026	Affectation résultats Service de l'Eau